

EBD ça suffit !

Plus de 14 réunions avec l'UNCAM, l'UNOCAM, l'Inter-AMC et les organisations syndicales signataires se sont déroulées sur un an et demi.

Force est de constater que les dysfonctionnements relatifs aux règlements de la part AMC des EBD et des soins consécutifs perdurent. Rappelons que l'UNOCAM s'est engagé contractuellement et conventionnellement à régler ce dû aux chirurgiens-dentistes.

Plus de 14 réunions pour faire remonter les doléances de nos adhérents, **sans qu' aucun correctif ne soit apporté par l'Inter-AMC.**

A la suite de la réunion du jour, la FSDL annonce qu'elle ne participera plus à de nouveaux échanges, tant que l'Inter-AMC n'effectuera pas les missions qui lui ont été confiées par l'UNCAM, notamment la garantie contractuelle de paiement et l'assurance d'être un interlocuteur unique aux doléances des confrères.

Les chirurgiens-dentistes effectuent leur mission conventionnelle et ne peuvent être considérés avec un tel mépris.

A propos de la Fédération des Syndicats Dentaires Libéraux (FSDL)

Premier syndicat représentatif des chirurgiens-dentistes en France depuis 2015, la FSDL défend l'avenir de l'exercice libéral et se bat pour que chaque chirurgien-dentiste puisse dispenser des soins innovants et de qualité, conformes aux données actuelles de la science. Liberté, responsabilité et éthique guident les actions du syndicat.

 07 67 17 52 06



59 Allées Jean Jaurès
CS 21531
31015 TOULOUSE cedex6



secretaire@fsdl.fr